



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snepfusu.net

Suivi du dossier :
Alain BILLY
06 18 54 76 66

Rennes, le 8 septembre 2025

Nom, Prénom

Invitation pour le Stage de formation syndicale ► Stage Spécial Contractuel.les ◀

En application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat - Article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 -
Article 2 du décret 94.874 du 7 octobre 1994 - Art 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982

Chèr(e) collègue

Tu es invité.e à participer au stage de formation syndicale intitulé « Stage Spécial contractuel.les », organisé par le SNEP-FSU Bretagne, qui aura lieu le

Vendredi 10 Octobre 2025 de 9h30 à 17h30.

Ce stage se déroulera à la FSU - 14, rue papu - 35000 Rennes

Ordre du jour :

- Actualités générales du secteur
- Bilan de rentrée
- Droits et devoirs des contractuel.les
- Carrière
- Questions diverses

Nous comptons sur ta présence.
Amicalement.

Sami HAMROUNI, Alain BILLY, Olivier LEROY
Co-secrétaires académique du SNEP-FSU Bretagne

*Cette invitation te servira à déposer une demande de congé de formation à adresser au recteur
sous/couvert de ton chef d'établissement au moins 1 mois avant la date de la réunion.
Ce congé Formation est de droit et ne peut être refusé le cas échéant que par le recteur lui-même.*

Demande de congé pour formation syndicale

Nom – Prénom : ⁽¹⁾
Grade et fonction : ⁽¹⁾
Etablissement : ⁽¹⁾

à Madame la Rectrice de l'Académie de Rennes
s/c de M.Mme le.la Principal.e Proviseur.e

Madame le Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues :

- à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires titulaires, complété par l'article 2 du décret 94.874 du 7 octobre 1994 pour les fonctionnaires stagiaires,
- à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera **le vendredi 10 Octobre 2025 de 9h30 à 17h30.**

Ce stage se déroulera à la FSU - 14, rue papu - 35000 Rennes

Il est organisé par le SNEP-FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29-12-99 publié au J.O du 06-01-00).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma considération distinguée.

Date et signature ⁽¹⁾

(1) à préciser